

# **Du diagnostic territorial à la définition d'une politique publique internationale : l'action de la Federation Italienne de Natation et le projet « Learn to Swim Prevent Drowning » de la LEN (Ligue Européenne de Natation)**

**Mauro Antonini**

DTN FSSI

Conseiller régional FIN - Coordonnateur et formateur régional sauvetage et secourisme FIN

Entraîneur de natation et de sauvetage niveau national FIN

Directeur de Piscine - Maître-Nageur - Formateur de maîtres-nageurs FIN

Conférencier international sur la natation et l'Aisance Aquatique

Ph.D. en « Histoire et théorie des constitutions modernes et contemporaines »

## **Présentation**

Une analyse comparative confirme l'importance de l'enseignement généralisé et précoce. La nouvelle acception de l'AA n'est pas suffisante mais constitue l'élément principal d'une politique publique pour lutter contre la noyade. L'AA doit être accompagnée par des actions de prévention, sensibilisation, information. Il pourrait être vertueux de faire appel aux fédérations sportives qui sont déjà reconnues d'utilité publique et qui disposent d'un réseau d'enseignement et de formation conséquent.

## **Résumé**

L'analyse comparative concernant la stratégie italienne et en particulier de la FIN ainsi que le projet de lutte contre la noyade de la LEN montre tout l'intérêt de déployer une politique publique nationale française qui puisse s'intégrer à la politique européenne. L'étude italienne, principalement à caractère statistique, conforte la décision du ministère de sport d'investir sur l'enseignement généralisé et précoce : il en résulte une évidente corrélation inverse entre le nombre d'individus pratiquant la natation et le taux de mortalité lié aux noyades. Le projet de la LEN souligne l'importance de proposer des standards européens parmi lesquels la création d'une certification savoir nager (European Blue Card) pour les 12 ans et plus. En France l'on peut également s'appuyer sur l'enseignement institutionnalisé de la natation et de l'aisance aquatique dans le cadre scolaire, une exception vertueuse par rapport à ce qui peut se faire ailleurs. Toutefois il pourrait être tout aussi vertueux de faire appel aux fédérations sportives qui sont déjà reconnues d'utilité publique et qui disposent d'un réseau d'enseignement et de formation conséquent. Celles-ci pourraient ainsi contribuer, en synergie avec les institutions, à réduire à sa dimension physiologique la noyade. L'initiative de madame la ministre des sports de donner un nouveau sens au concept d'aisance aquatique transforme cet outil en instrument de citoyenneté. La précédente acception de l'aisance aquatique qui autorisait l'utilisation de matériel de flottaison ne permettait pas de construire la véritable autonomie de l'enfant. Ce n'est qu'à partir de l'autonomie, être capable de se sauver et d'évoluer dans l'eau, que l'enfant pourra construire sa capacité à aider les autres, premier passage obligé de la construction de son identité d'homme et de citoyen.

**L'aisance aquatique constitue le premier maillon de la chaîne de construction d'une culture de l'eau**

Être à l'aise dans l'eau implique d'être capable d'aller ou de tomber dans l'eau, se réorienter pour y rester, se diriger vers l'endroit souhaité afin d'y attendre une aide ou de s'en extraire.

L'Aisance aquatique est un élément nécessaire mais insuffisant pour résoudre la problématique de sécurité publique liée à la noyade. En effet l'aisance aquatique ne constitue que le premier maillon d'une chaîne qui favorise la construction d'une culture de l'eau généralisée. Ce premier maillon permet à l'être humain de s'engager dans l'eau et d'y évoluer sans se mettre en danger. Il pourra ensuite choisir d'y agir afin de pratiquer des activités de loisir, des activités sportives et le cas échéant d'y ajouter la compétition jusqu'au plus haut niveau.

Cette chaîne débute par la capacité à se sauver, à laquelle devraient s'ajouter des compétences qui permettraient à l'être humain d'intervenir en cas de nécessité pour porter secours à quelqu'un en détresse.

On peut définir une culture de l'eau, comme l'intégration par le grand public des principes adéquats de comportement, et des compétences nécessaires lorsque l'on est confronté au domaine aquatique quel qu'il soit. Afin de construire et répandre cette culture, on ne peut se limiter à l'enseignement de la natation. Il faut mettre en place des mécanismes d'information, des dispositifs de prévention et de surveillance, qui doivent être diffusés largement. Néanmoins il apparaît évident que la dimension la plus importante reste liée à l'apprentissage précoce de la natation, dont le premier élément est constitué par l'aisance aquatique, soit l'acquisition du « corps flottant ».

En conséquence il semble essentiel d'organiser la structuration du dispositif de formation des enseignants de la natation et de l'aisance aquatique, afin d'en garantir la qualité, la pérennité et le déploiement sur la totalité du territoire. La formation doit être accessible à la totalité de la population.

### **Contexte italien et stratégies mises en place par la Fédération Italienne de Natation**

La Fédération Italienne de Natation a eu à traiter le même problème lié aux noyades et il semble intéressant ici de présenter le contexte auquel elle est confrontée, quelques données statistiques ainsi que les stratégies mises en œuvre pour participer à une politique publique en vue de le solutionner.

En Italie, il y a 8 000 kilomètres de côtes, presque toutes balnéaires, auxquelles il faut ajouter des lacs des rivières et les piscines découvertes avec une température climatique qui permet de longues périodes de baignade. La probabilité d'accidents dans les milieux aquatiques est donc très élevée étant donné qu'il n'existe pas en Italie de zones qui ne soient pas soumises à un quelconque type de risque aquatique.

Le risque en milieu aquatique, le plus souvent, n'est qu'un aspect de la réalité, amplifié et rendu plus dangereux par le comportement des hommes que par la force de la nature.

C'est pourquoi une œuvre constante, continue et pérenne d'éducation, de formation et d'information des citoyens doit être mise en place afin que l'adoption de comportements adaptés aux situations qui peuvent se présenter deviennent pour tous une habitude et un mode de vie.

Par conséquent, la Fédération Italienne Natation s'est depuis toujours engagée à garantir le service de surveillance pendant la période de baignade, et à diffuser les informations sur les conduites à adopter dans le domaine aquatique.

En outre, elle collabore activement avec le monde du bénévolat pour véhiculer au sein de la population les bonnes indications sur les comportements nécessaires avant, pendant et après les catastrophes naturelles aquatiques.

Et encore, la Fédération Italienne Natation signe des conventions et des protocoles d'accord avec les Institutions et les organes concernés pour la mise en œuvre et le renforcement du

système de sécurité dans l'eau en Italie afin de contribuer à son amélioration et à son développement.

Mais surtout elle s'est totalement recentrée sur l'enseignement de la natation et des activités aquatiques par l'intermédiaire des Écoles de Natation Fédérales réparties sur tout le territoire national.

La qualité d'un système de sécurité aquatique d'une communauté peut être déterminée par plusieurs facteurs, dont le nombre de décès accidentels dus à la noyade. La connaissance d'un phénomène est impérative si l'on veut agir de manière pertinente, et la statistique, plus que toute autre science, renforce cette idée.

C'est dans ce contexte que la Fédération Italienne de Natation, au cours des 25 dernières années, s'est engagée à offrir une contribution technique et scientifique à ceux qui travaillent pour la protection, le sauvetage et la prévention des risques liés au domaine aquatique.

En conséquence, au sein du « Centre d'études et de recherches de la Fédération Italienne de Natation » une branche statistique et une base de données ont été créées dans le but d'étudier, entre autres, le sauvetage aquatique. Ces dernières années, il a acquis la connotation d'une véritable science qui vise à rendre l'environnement aquatique de plus en plus sûr et exploitable. Comme toutes les sciences appliquées aux phénomènes dynamiques, la prévention aquatique nécessite une surveillance continue des variations qui peuvent être déterminées par les changements environnementaux induits par l'action humaine. De plus, l'évolution de la technologie contribue à améliorer la prévention des accidents aquatiques et les conditions de sécurité des sauveteurs aquatiques.

Parmi les contributions les plus importantes de cette branche de recherche, dont la plus importante contribution est celle du Dr. Alessandro Sabatini, il y a une étude intitulée « Prevenzione acquatica permanente e ricorrente – Dati statistici per Regioni e Province in Italia dal 2009 al 2015 » (Prévention aquatique permanente et récurrente – Données statistiques pour les régions et les provinces en Italie de 2009 à 2015). Cette publication alimente la réflexion sur la prévention en milieu aquatique, au travers de l'analyse de la situation à l'échelle nationale, régionale et provinciale au cours de cette période et représente une référence pour ceux qui, avec une approche scientifique, ont l'intention d'aborder la question de la lutte contre la noyade en Italie.

L'étude porte sur les causes de mort par noyade et submersion accidentelles par Régions et Provinces entre 2006 et 2015. Elle a utilisé les outils de base de la statistique, à savoir les tableaux, les graphiques, les totaux moyens et taux de mortalité et vise à formuler des hypothèses sur les principaux aspects du phénomène de la noyade. Le but de l'enquête est de mieux comprendre le phénomène en permettant ensuite de mettre en œuvre des actions qui visent à la diffusion de la prévention aquatique, constante et pérenne, par le biais de campagnes de sensibilisation et d'information sur les comportements appropriés à adopter en milieu aquatique.

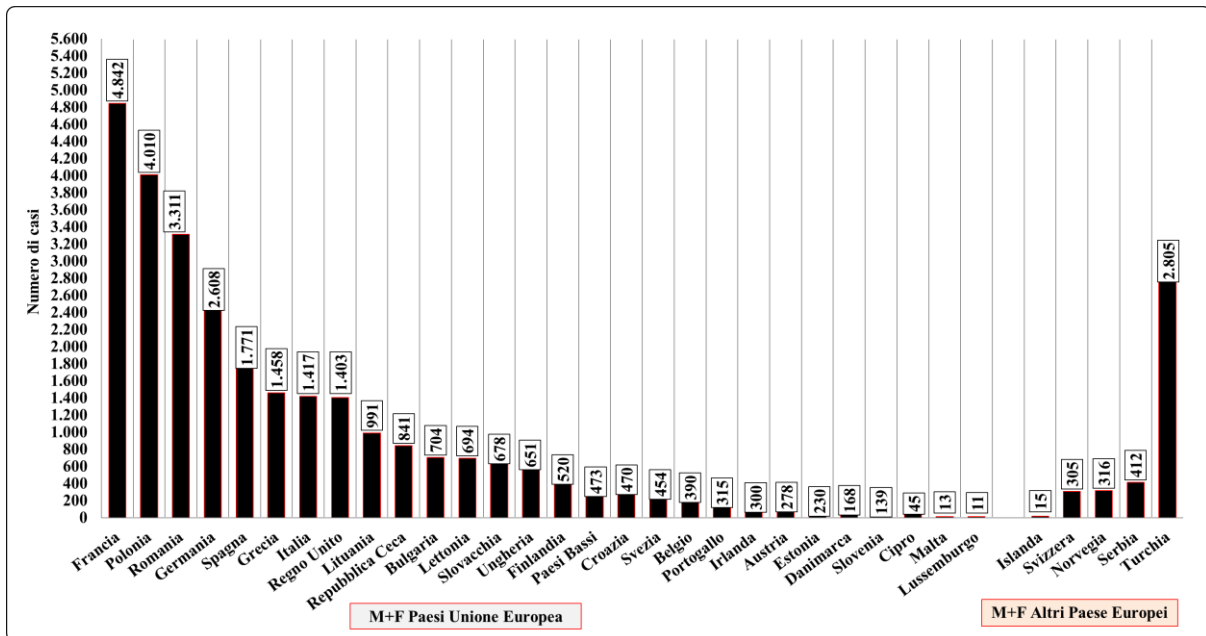
Il s'agit d'un travail qui peut être utilisé évidemment par tout le monde, dans le domaine du sauvetage aquatique et plus généralement de la sécurité sur le territoire. A travers cette publication, la Fédération Italienne de Natation entendait poursuivre son travail d'information et de diffusion d'une culture de l'eau visant à préserver la vie humaine dans le domaine spécifique. A travers sa branche consacrée au sauvetage et à la protection civile, la Fédération Italienne de Natation accompli aussi sa mission de formation et d'information civique. En effet à partir de 2003, l'année internationale de l'eau des Nations Unies, la Fédération Italienne de Natation a été enregistrée dans le registre officiel de la Protection Civile en tant qu'association volontaire (c'est-à-dire qu'elle participe activement à la sécurité civile avec d'autres associations volontaires au niveau national ainsi qu'à tous les niveaux infranationaux) et a établi

un protocole d'accord avec le Ministère de l'Environnement et de la Protection de l'Environnement.

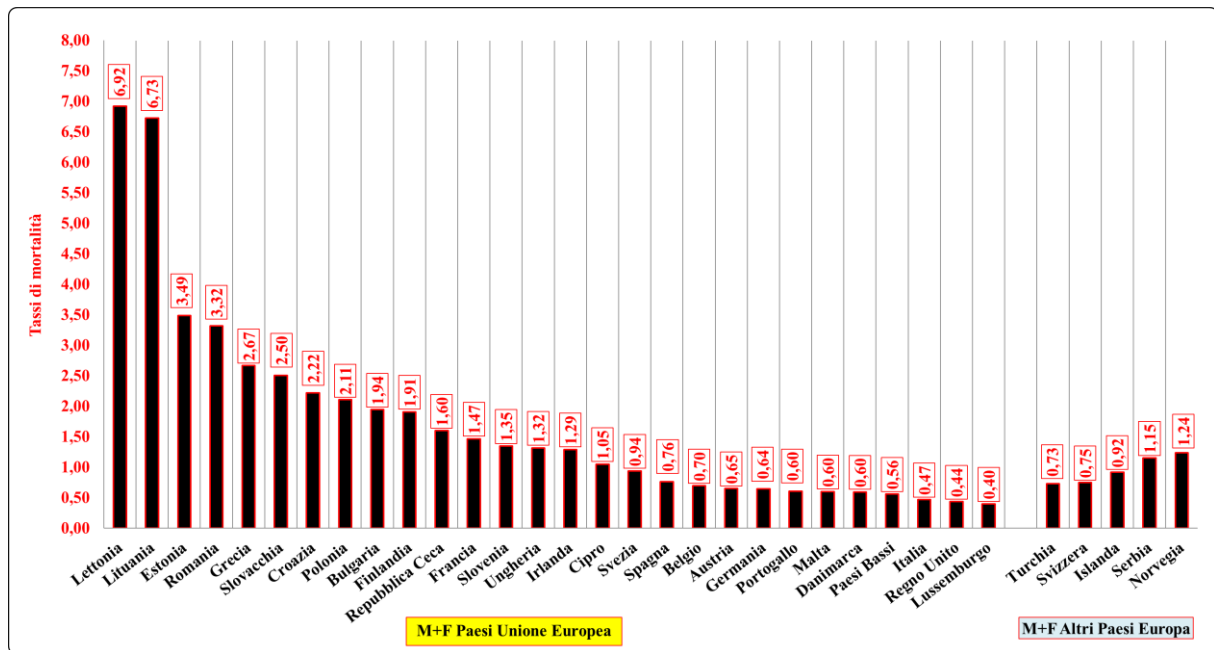
Selon les recherches de la fédération italienne, basées sur les données recueillies sur le territoire qui s'ajoutent aux données issues des études de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'International Life Saving (ILS), et de la banque de donnée EUROSTAT de l'union européenne, on peut mettre en lumière un certain nombre de circonstances. Ce qui nous intéresse particulièrement est le nombre de noyades qui constitue une des plus importantes causes de mortalité au niveau mondial.

Voici les données au niveau Européen entre 2012 et 2016 (n'incluant pas les accidents liés à la plongée, à la pêche, ou survenus aux individus travaillant dans le domaine maritime ou aquatique), les décès ont été catalogués en fonction des pays de résidence et non en fonction des lieux où ils se sont produits.

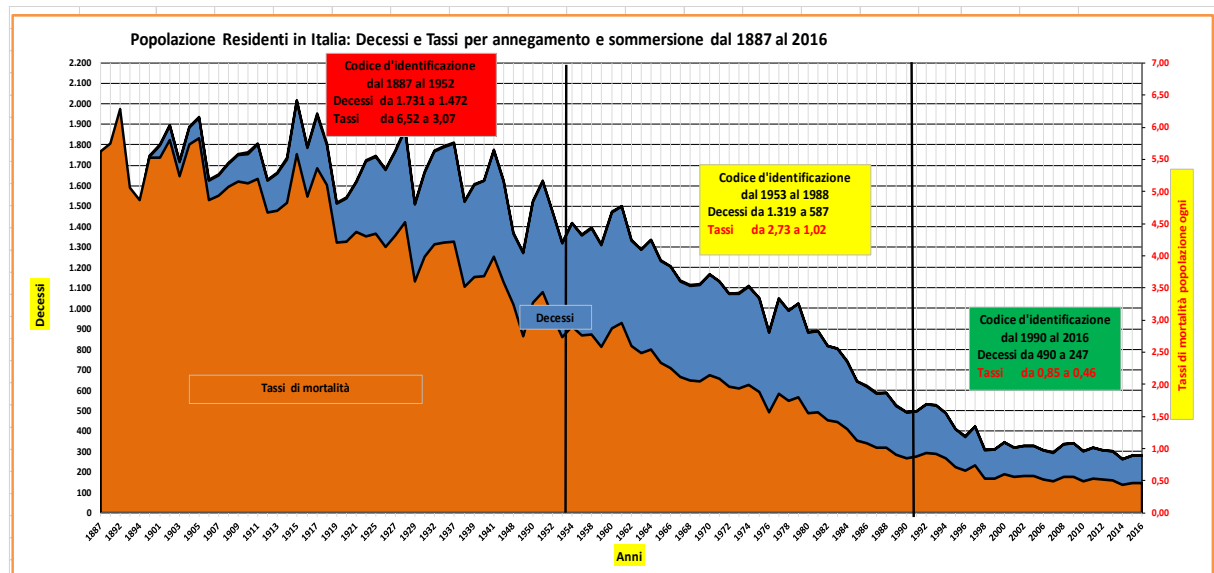
*Nombre de noyades pour les 28 pays de l'union européenne auxquels s'ajoutent 5 pays de l'Europe :*



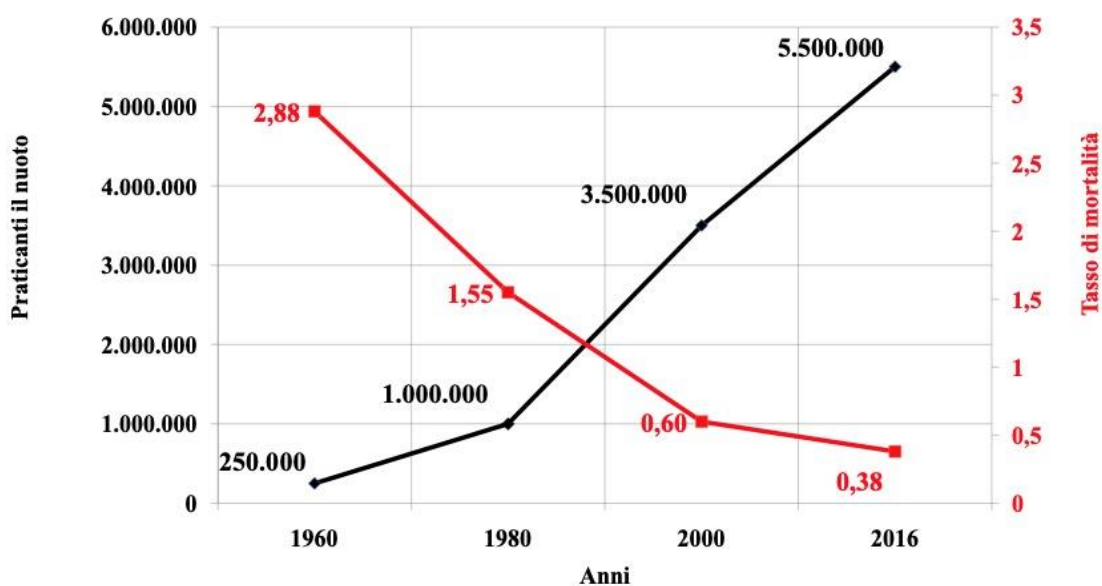
Taux de mortalité des noyades pour les 28 pays de l'union européenne auxquels s'ajoutent 5 pays de l'Europe :



Le cas spécifique italien de 1887 à 2016 concernant le nombre de décès et les taux de mortalité :



On peut constater à partir de recherches faites en Italie la corrélation inverse entre le nombre d'individus pratiquant la natation et le taux de mortalité lié aux noyades au cours du 20e siècle.



Les données enregistrées au cours des 60 dernières années indiquent que dans les années 50 et jusqu'en 1961, le nombre de décès par noyade a connu une énorme augmentation (1961 a été la pire année avec 1498 morts ; l'environnement économique amélioré, entraînant une augmentation du temps libre et des vacances en bord de mer, peut être considérée comme l'une des principales causes). Par la suite, le nombre de noyades a considérablement diminué. Malgré une augmentation de la population de plus de 20%, le nombre de décès par la noyade est désormais en moyenne inférieure à 400 chaque année.

Donc, ce n'est pas inapproprié de dire qu'apprendre à nager dès l'enfance et poursuivre la natation de façon constante tout au long de la vie permet de devenir un nageur expérimenté, conscient de ses limites, et d'être en mesure de prévenir les dangers, secourir sans mettre en danger sa vie et celle de ceux qu'on sauve.

La Fédération Italienne de Natation n'a pas comme seule prérogative le haut niveau mais également l'enseignement et la protection des personnes. Elle aborde donc tous les aspects et se trouve particulièrement bien placée pour concevoir l'information et répandre la culture de l'eau. En sachant que la qualité du dispositif de formation et des intervenants assuré par le SIT (la branche de la fédération qui gère la formation) et le déploiement de ce dispositif au travers des écoles fédérales et des comités régionaux, associés à la précocité de l'enseignement de la natation, assurent une base importante et qualitative pour la sélection des nageurs de la haute performance.

## **Le projet « Learn to Swim Prevent Drowning » de la LEN (Ligue Européenne de Natation)**

La Fédération Italienne de Natation fait partie de la LEN (Ligue Européenne de Natation) et a participé activement à la réalisation du projet de référence « Apprendre à nager, prévenir la noyade » lancé fin 2017.

La communauté aquatique européenne gère ce programme dans les 52 pays membres et afin d'améliorer ses résultats, la LEN devrait prochainement s'associer à l'ILS (Fédération Internationale de Sauvetage d'Europe). A cette fin, le président de la LEN, Paolo Barelli, et le président de l'ILS Detlev Mohr ont récemment signé un protocole d'accord à Rome. Il s'agit d'une autre étape importante dans le développement du programme « Apprendre à nager, prévenir la noyade » de la LEN.

Selon des statistiques récentes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 27 000 personnes se noient chaque année en Europe, trois par heure, principalement des enfants âgés de 3 à 12 ans. La LEN a lancé cette initiative visant à réduire le nombre de décès d'au moins 20% au cours des cinq prochaines années.

Le projet a été présenté par une délégation des pays membres au président du Parlement européen, Antonio Tajani, en juin 2019, lors du congrès annuel de la LEN, où monsieur Tajani a apporté son plein soutien au programme qui pourrait bénéficier d'un soutien supplémentaire de l'Union européenne à l'avenir. Le projet a été présenté, à la même occasion, à la Commission européenne pour l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport.

### **Qu'est-ce que c'est la LEN**

La Ligue Européenne de Natation est l'instance dirigeante des disciplines aquatiques (natation, water-polo, plongée, nage synchronisée artistique, nage en eau libre) pour L'Europe). Fondée en 1926, elle est reconnue dans le monde entier.

En tant qu'organisation, la LEN compte 52 pays membres, dont 28 membres de l'Union Européenne, 2,5 millions d'athlètes affiliés dans tous les pays membres et d'innombrables millions de personnes qui pratiquent ou apprennent la natation. Les championnats d'Europe de natation LEN 2018 ont totalisé 160 millions d'heures de vision, soit plus du double de la performance de seulement 4 ans plus tôt à Berlin (données : EBU).

Cela signifie que la LEN est une organisation stable disposant de réserves de liquidités suffisantes pour réaliser ses activités actuelles et ses projets.

Ceux-ci consistent en particulier en :

Natation compétitive - plongée - water-polo - natation synchronisée artistique – enseignement de la natation – promotion de la pratique de la natation.

Et encore : promouvoir et commercialiser le sport - conseiller ses membres sur les questions aquatiques - traiter avec les villes sur des questions telles que l'organisation d'événements sportif – promouvoir la participation aux disciplines aquatiques - soutenir les programmes de santé et de bien-être dans les pays membres.

### **Quelle est l'ampleur du problème à niveau européen**

28 000 personnes décèdent chaque année en Europe suite à une noyade (source : statistiques ILSF) ; 372 000 personnes chaque année dans le monde (source : WHO Global Report: Preventing Leading Killer 2014). Cela signifie qu'en Europe, 3 personnes en moyenne décèdent pour noyade toutes les heures. Ce chiffre monte à 48 individus toutes les heures, dans le monde

(source : données OMS). Les noyades non mortelles sont plus de 200 fois supérieures aux noyades mortelles (source : données de la Fédération danoise).

La généralisation du taux de noyade en Europe signifie que chaque année, il pourrait y avoir jusqu'à 5 millions d'accidents de noyade. Au cours des 10 prochaines années, plus d'un quart de million de personnes mourront en Europe pour les noyades si le problème n'est pas résolu.

Dans le monde, la mort par noyade est presque deux tiers plus importants que celle de la malnutrition et plus de la moitié de celle du paludisme (source : Rapport mondial de l'OMS - prévenir un tueur de premier plan). Plus de la moitié des noyades sont des personnes de moins de 25 ans (source : Rapport mondial de l'OMS - prévenir un tueur de premier plan). La noyade est la deuxième cause de décès chez les 5-14 ans (source : Infographie OMS du rapport mondial 2014) et les hommes sont deux fois plus à risque que les femmes (source : Infographie OMS du rapport mondial 2014).

Si on se hasarde à faire quelques considérations politiques et économiques, il faut dire que la noyade, mortelle ou pas, représente un coût considérable pour les gouvernements et donc elle devrait et pourrait être évitée. Les gouvernements s'efforcent d'améliorer la santé de leurs populations et la noyade concerne entièrement ce thème. En général la LEN pense que la natation est une compétence de vie qui aidera à lutter contre l'obésité infantile. La composition sociale de la société évolue dans de nombreux pays européens et la natation évidemment a des avantages énormes pour la santé des nations. Sans oublier que la natation peut représenter une source d'emploi pour de nombreuses personnes.

### **Ce que la LEN peut faire**

Savoir nager est le meilleur gilet de sauvetage que tout le monde puisse porter, mais ce n'est peut-être pas suffisant. La natation accompagnée par l'éducation à la sécurité aquatique réduit le risque de noyade. Mais le savoir nager et la sécurité aquatique ne peuvent être pris pour acquis, il faut les obtenir, les maintenir et les mettre à jour tout au long de la vie.

L'Organisation mondiale de la santé a identifié 10 actions pouvant prévenir la noyade :

1. Installer des barrières contrôlant l'accès à l'eau
2. Fournir des lieux sûrs loin de l'eau pour les enfants d'âge préscolaire
3. Enseigner aux enfants les techniques élémentaires de natation, de sécurité aquatique et de sauvetage en toute sécurité
4. Former les gens au sauvetage et à la réanimation en toute sécurité
5. Renforcer la sensibilisation du public et mettre en évidence la vulnérabilité des enfants
6. Établir et faire respecter les règles de sécurité nautique et du transport maritime
7. Améliorer la gestion des risques d'inondation aux niveaux local et national
8. Coordonner les efforts de prévention de la noyade avec d'autres secteurs
9. Élaborer un plan national de sécurité aquatique
10. Répondre aux questions de recherche prioritaires avec des études bien conçues

La LEN est bien placée pour répondre et participer à la mise en œuvre d'une grande partie des actions proposées par l'OMS. En particulier ce que la LEN se propose de :

- Produire des normes paneuropéennes pour apprendre à nager. Celles-ci doivent inclure ce que chaque nageur devrait être capable de faire, comment devraient être réalisées et



organisées les piscines, quelles compétences sont nécessaires par les enseignants et comment gérer la sécurité.

- Continuer à diffuser « la culture de l'eau » à travers ses fédérations pour que les gens puissent se construire une relation positive à l'eau.
- Augmenter le montant des investissements pour l'apprentissage de la natation et la prévention de la noyade.
- Fournir à ses nageurs les outils pour être des athlètes de haut niveau et en même temps des instruments de sécurité dans l'eau, prêts à utiliser les capacités acquises lorsque le besoin s'en fait sentir.
- Former également les athlètes en tant qu'opérateurs de sauvetage et secourisme (de nombreuses fédérations nationales le font déjà, ajoutant à l'entraînement habituel des contenus susceptibles de fournir des « nageurs de sauvetage » en cas de besoin (cette éducation peut conduire à la qualification officielle de « Life Guard » qui pourrait aider les athlètes à trouver un emploi une fois qu'ils ont terminé leur carrière sportive.

### **Produire et satisfaire des standards européens**

Les standards européens devraient être un guide pour apprendre à nager le mieux que possible. En particulier ce standard devrait déterminer :

La qualification des enseignants

Les ratios sauveteurs / nageurs

Les ratios nageurs / enseignant

Les politiques de protection de l'enfance

Les normes liées à la qualité des eaux des espaces aquatiques et de tous les lieux de baignade

Des critères minimum pour les nageurs juniors (8-11 ans) et le certificat de nageur ( European Blue Card, 12 ans et plus) :



## Conclusion

Cette analyse comparative montre tout l'intérêt de déployer une politique publique nationale française qui puisse s'intégrer à la politique européenne. En France l'on peut également s'appuyer sur l'enseignement institutionnalisé de la natation et de l'aisance aquatique dans le cadre scolaire, en sachant que cela constitue une exception vertueuse par rapport à ce qui peut se faire ailleurs en Europe. Toutefois il pourrait être tout aussi vertueux de faire appel aux fédérations sportives qui sont déjà reconnues d'utilité publique et qui disposent d'un réseau d'enseignement et de formation conséquent. Les fédérations sportives pourraient ainsi contribuer de façon active, et en synergie avec les institutions, à réduire à sa dimension physiologique la noyade (le plus proche possible de zéro).

Pour conclure, l'initiative de madame la Ministre des sports de donner un nouveau sens au concept d'aisance aquatique transforme cet outil en instrument de citoyenneté. La précédente acception de l'aisance aquatique qui autorisait l'utilisation de matériel de flottaison ne permettait pas de construire la véritable autonomie de l'enfant. Ce n'est qu'à partir de l'autonomie, être capable de se sauver et d'évoluer dans l'eau, que l'enfant pourra construire sa capacité à aider les autres, premier passage obligé de la construction de son identité d'homme et de citoyen.

Mettre l'enfant en autonomie précocement lui permet de prendre confiance en lui-même, il s'agit d'un élément très structurant de sa personnalité. L'aisance aquatique ainsi conçue requiert une connaissance du milieu incluant la grande profondeur. Il s'agit du chemin incontournable pour la construction du nageur de demain.

## Bibliographie

- Catteau, Raymond, *La natation de demain*, Atlantica, Biarritz, 2015, 2<sup>nd</sup>e édition
- Éloi-Roux, Véronique et Maudet Thierry, *Pour une stratégie globale de lutte contre la noyade*, rapport interministériel, 2019
- Centro Elaborazione Dati FIN, *Prevenzione acquatica dal 2010 al 2013*, Federazione Italiana Nuoto, 2014.
- Andreana, Giuseppe, Sabatini, Alessandro, *Un mare di guai*, Federazione Italiana Nuoto, 2006.
- Sabatini, Alessandro, *Prevenzione acquatica permanente e ricorrente – Dati statistici per Regioni e Province in Italia dal 2009 al 2015*, Federazione Italiana Nuoto, 2016.